



RAPSE

La Lettre

N°169
10 fév
2022

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

A gauche....

Emplois, salaires, retraites, temps de travail, droits des salariés, utilisation de l'argent...

OUVRONS LE DEBAT !



Sommaire

- 1) Le diable n'est pas que dans les détails.....Pages 2/3
- 2) A gauche, salaires, emplois, droits, financements...ouvrons le débatPages 4/15



LE DIABLE N'EST PAS QUE DANS LES DETAILS !

Augmentation du Smic et des minimas sociaux, diminution du temps de travail, remise en cause de la loi El Khomri, celle de la réforme du chômage, lutte contre l'évasion fiscale... finalement la terminologie de la gauche semble identique sur beaucoup de choses.

Mais ce qui apparaît comme des convergences, le sont-elles vraiment ?

L'exemple du Smic.

Tous les candidats de gauche annoncent l'augmentation du Smic. Mais au-delà de l'apparence, est-on tous réellement d'accord ? Et la question ne porte pas sur l'amplitude qui pourrait faire l'objet d'un compromis. Elle porte sur l'avenir de la sécurité sociale. Le PCF veut augmenter le Smic brut, tous les autres parlent de Smic net. Et c'est la conception du financement de la sécurité sociale qui est en jeu : cotisations réduisant la part de la valeur ajoutée consacrée aux profits mis en place par A. Croizat ou financement par la CSG, impôt sur les ménages ?

Les expériences de François Mitterrand à François Hollande, en passant par Lionel Jospin montrent **qu'il ne suffit pas de gagner les institutions, et qu'en laissant l'essentiel de leurs pouvoirs aux patrons, à la finance, on leur laisse la maîtrise du pilotage de l'économie.**

Et nous n'avons pas envie de finir, encore une fois, par un retour de la droite et la montée de l'extrême droite. I

Les besoins, donc les enjeux sont énormes :

- Plus de 6 millions de chômeurs dont la moitié alterne le chômage total et les CDD très courts (moins d'un mois, quelques fois la journée)
- 10 millions de pauvres mais autant qui ont les fins de mois difficiles
- 4 millions de mal logés
- les services publics en profonde souffrance, de l'hôpital à l'école en passant par la prise en charge de la dépendance.

Les bas salaires d'où la nécessité de revaloriser le Smic avec répercussion sur toute la grille des salaires, de réévaluer et augmenter les retraites, la mise en œuvre de l'égalité hommes/femmes, les conditions de travail dégradées etc.

Ce sont plusieurs centaines de milliards chaque année de dépenses nouvelles qu'il faut dégager pour répondre à ces besoins.



Cela ne pourra se faire uniquement par un autre partage des richesses (ISF, Héritages, tranches d'impôts supérieures majorées etc) et par les rentrées supplémentaires d'impôts lié à l'augmentation des salaires de ceux qui ont un emploi, et à l'arrêt de l'évasion fiscale.

Et c'est là encore une différence importante que nous avons avec les autres programmes.

1) Il faut une dynamique de création de richesses !

De l'argent, il y en a vraiment beaucoup (49Mds€ de dividendes plus 11Mds€ de rachats d'actions en 2019). Mais cela ne suffit pas au regard de tout les besoins!

Mais on peut utiliser ces immenses richesses existantes et faire de la création monétaire (crédit) pour deux choses :

- rehausser tout de suite le niveau de vie et en priorité pour les bas salaires, les chômeurs, les besoins de hôpitaux, de l'école...

- consacrer les moyens pour mettre en emploi des millions de chômeurs avec de vrais formations, par des millions de créations d'emplois qualifiés dans les services publics et dans la reconstitution d'une industrie moderne.

Outre que tous ces gens là paieront des impôts, consommeront, ils permettront d'augmenter le PIB de plusieurs centaines de milliards. De quoi effectivement mettre en face de nos objectifs sociaux les financements nécessaires !

2) Mais ce n'est pas tout !

Une chose dont on peut être sûr : cette finance et ce patronat qui se gavent en écrasant les femmes et les hommes, le vivant sur la planète, ne se laisseront pas dépouiller de leurs pouvoirs, de « leur » pognon, sans une guerre sans merci contre qui voudra imposer ne serait-ce qu'un partage des richesses créées par le monde du travail.

Il faut donc aussi des pouvoirs réels pour les salariés dans les entreprises, pour les citoyens pour réduire et neutraliser les pouvoirs exorbitants du patronat et de la finance.

Et c'est là aussi une grosse différence entre le programme de Fabien Roussel et celui des autres candidats de gauche !

C'est donc à l'aune de ces besoins et de ces exigences que nous comparons les programmes des principaux candidats de gauche, sur les parties qui concernent l'économie, le travail, les financements, les pouvoirs dans l'entreprise. Chacun pourra ainsi constater que nos différences sont justement celles qui peuvent permettre à une nouvelle expérience de gauche de réussir ou de se planter une nouvelle fois.



A gauche....

**Emplois, salaires, retraites, temps de travail,
droits des salariés, utilisation de l'argent...**

OUVRONS LE DEBAT !

Les informations qui suivent sont toutes tirées du programme du PCF rendu public le 24 janvier, du livre de Jean-Luc Mélenchon *L'avenir en commun*, du programme d'Anne Hidalgo « *Hidalgo2022* » » du programme « *Jadot2022* », ces deux derniers consultés sur internet. Nous ne pouvons parler de Christiane Taubira, aucun programme n'a été publié à ce jour et rares sont les informations trouvés sur Internet.

Ce comparatif ne vise pas à traiter de toutes les questions mais seulement celles touchant à l'emploi : chômage, salaires, temps de travail, salaires, droits des salariés dans l'entreprise, utilisation de l'argent (crédits et profits), retraites.

Nous laissons donc de côté des questions importantes comme l'énergie, l'hôpital, l'éducation, la culture etc.

1) Les salaires

Fabien Roussel

- Augmentation du Smic à 1 500 euros net soit **1923 euros brut et augmentation de toute la grille de salaires** (proposition 1)
- Interdiction de tout seuil minimum inférieur au Smic dans les entreprises ;
- point d'indice de la fonction publique + 30 % ;
- pas de pension inférieure à 1 200 euros ;
- des négociations tripartites (État, patrons, syndicats de salarié.e.s) seront organisées pour une hausse généralisée de la grille des salaires ;
- l'égalité salariale sera effective pour les femmes dans les six premiers mois de la mandature. Les entreprises auront un an pour la mettre en œuvre (proposition76)

Jean Luc Mélenchon

- augmentation du SMIC NET à 1 400 euros (p. 84) ;
- revaloriser le traitement des fonctionnaires (p. 84) ;
- porter au moins au niveau du Smic toutes les pensions pour une carrière complète, et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté (p. 91) ;
- garantie d'un revenu mensuel de chaque personne au seuil de pauvreté (1 063 euros) pour une personne seule (p. 101) ;
- augmenter les sanctions financières et pénales à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale (p. 107).



Yannick Jadot

- Augmentation du Smic **NET** à 1 500 euros nets au cours du mandat (2027) (p30)
- renégociation des grilles de salaires dès lors que le minima conventionnel se trouve inférieur au SMIC pour assurer l'augmentation de l'ensemble des bas salaires.
- revalorisation immédiate du point d'indice dans la fonction publique et de l'ensemble des métiers du médico-social, de l'éducation populaire et du travail social (p. 30)

À part le Smic, aucune précision sur les augmentations .

- un revenu citoyen de 920 euros accessible dès 18 ans garantira que personne ne vive avec moins de 918 euros mensuels grâce à un revenu de base relevé à 740 euros, cumulé avec les allocations logements et la prime d'activité (p32) ;
- aucune personne âgée sous le seuil de pauvreté (p32) ;
- à compétence et travail égaux, la rémunération des femmes devra être égale à celle des hommes dans toutes les entreprises **de plus de 20 salarié·e·s** et dans les administrations publiques, sous peine, pour l'employeur, d'une amende de 330 euros par jour et par employé.e concerné.e jusqu'à régularisation (p58) ;

La discrimination salariale entre hommes et femmes sera-t-elle donc autorisée dans les entreprises de moins de 20 salariés ?

Anne Hidalgo

- augmentation du SMIC de 200 euros net, soit 1 458 euros **NET** (proposition 1) ;
- convocation d'une conférence sur les salaires avec les organisations syndicales et patronales (proposition 1) ;
- égalité hommes et femmes réalisée à la fin du quinquennat. La liste des entreprises qui persistent à laisser perdurer les discriminations salariales envers les femmes sera rendue publique et des pénalités seront imposées à ces entreprises (proposition 3)
- dégel de l'indice des fonctionnaires.
- augmentation progressive des rémunérations des enseignants pour les porter au niveau du salaire des cadres (proposition 26)

Commentaires :

1) Seul le PCF propose une augmentation sur la base du salaire brut.

Cette façon d'énoncer les choses n'est pas anodine.

Brut ou net ? Le détail qui tue !

Augmenter le SMIC net sans augmenter le SMIC brut peut s'avérer être un tour de passe-passe qui épargne les profits du patronat et la distribution de dividendes qui en résulte.

Déjà, dans son programme de 2017, tournant diamétralement le dos à celui de 2012, Mélenchon proposait de supprimer les cotisations sociales pour les remplacer par la CSG.

*Dans son programme de 2022, ce n'est pas affirmé de façon aussi claire mais l'augmentation du Smic est énoncée uniquement en **NET** et JL Mélenchon prévoit de créer 14 tranches à la CSG (p99), **impôt créé pour le financement de la sécurité sociale** au même titre qu'il prévoit 14 tranches pour les impôts (p98). **Le diable se cache dans les détails !***



Et le gouvernement Macron l'a partiellement réalisé en 2018 en supprimant les cotisations salariales assurance chômage et maladie des salariés pour augmenter le net à payer. Cela a permis un gain de 20 euros pour le SMIC qui n'a rien coûté au patronat et a été compensé par une hausse de la CSG.

À terme, il s'agit de fiscaliser les ressources de la Sécurité Sociale, ce qui permet de transférer sur les ménages l'effort qu'Ambroise Croizat avait choisi de faire porter sur les profits des entreprises.

Cela affaiblit le système solidaire de protection sociale pour le remplacer par un système dépendant des financements de l'État et qui, au final, coûterait beaucoup plus cher aux salariés pour conserver le même niveau de protection sociale. À charge pour ceux qui ont les moyens de prendre une assurance privée.

*2) Un travail ou un revenu universel ? Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot, Anne Hidalgo sont, avec quelques nuances de formulation et de niveau, pour un revenu universel, **ce qui est, de fait, l'acceptation du chômage**. Celui-ci serait justifié par les progrès technologiques. Demain, il y aurait donc la France de ceux qui ont un travail, et la France de ceux qui ont un revenu leur permettant de survivre.*

*Donc, au lieu de s'attaquer aux causes de la misère, on va l'aménager en octroyant des ressources permettant de survivre, dissociées de l'emploi **et de la création de richesses**.*

*Fabien Roussel est donc le seul dont le programme vise à l'éradication du chômage. Il veut une France du revenu issu du travail avec **de bons salaires** avec, pour tout le monde, **soit un travail, soit une formation rémunérée** au moins au niveau du dernier salaire donnant accès à un travail plus qualifié ou nouveau.*

*3) Sur l'égalité hommes - femmes. C'est l'objectif de tous les candidats de gauche. Pourtant, pas moins de 14 lois ont été promulguées depuis la loi Roudy de 1983. Leur inefficacité est largement démontrée par les faits. On peut toujours prévoir des sanctions **mais si on ne donne pas les pouvoirs aux salariés leur permettant de se saisir de la question** il y aura toujours de nombreuses manœuvres pour expliquer que le travail fait par des femmes ici, n'est pas exactement le même que le travail fait par des hommes là, ce qui justifierait les écarts. Et avec de nouveaux pouvoirs, qui, mieux que les salariés sont en mesure d'imposer cette égalité ?*

À ce sujet, se reporter au chapitre droits et pouvoirs dans l'entreprise.

Les retraites

Fabien Roussel

- Retraite à 60 ans à taux plein pour une carrière complète allant de 18 à 60 ans, avec prise en charge des cotisations pour les périodes de non-travail (chômage formation, études, congés parental, maladie, invalidité) ;
- 75 % du revenu net d'activité sur la base des 10 meilleures années dans le privé, et le choix entre 10 meilleures années avec les primes ou 6 derniers mois de traitement indiciaire dans le public (proposition 8).



Jean Luc Mélenchon

- La retraite à 60 ans à taux plein avec 40 années de cotisation. Veut garder le système de solidarité intergénérationnelle mais veut supprimer les cotisations au profit de la CSG donc fiscaliser les ressources des retraite (p. 90) ;

La solidarité intergénérationnelle et la fiscalisation des ressources de la retraite, n'est-ce pas contradictoire ?

- porter au moins au niveau du Smic toutes les pensions pour une carrière complète et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté (p91)

On en revient à la fiscalisation des ressources des caisses de retraite. C'est donc le budget de l'État qui prévoira le niveau des retraites en fonction de ses ressources. Il faudra donc augmenter la CSG (que Jean-Luc Mélenchon veut fusionner avec les impôts sur le revenu) pour assurer cet objectif.

Yannick Jadot

- « en aucun cas l'âge légal de la retraite ne sera reporté, retraite anticipée pour les travaux pénibles » : c'est donc le maintien du départ à **62 ans** (p. 32) ;

Anne Hidalgo

- maintien de l'âge légal de départ à la retraite à **62 ans** ;
- revalorisation des petites retraites en portant les montants nets du minimum vieillesse à 1 000 euros et du minimum contributif à 1 200 euros.

Le temps de travail

Fabien Roussel

- **32h** sans diminution de salaire (pt9)

Jean Luc Mélenchon

- Rétablir la durée légale hebdomadaire à 35 heures en majorant les heures supplémentaires (25 % les 4 premières et 50 % au-delà), passer à 32h pour les métiers pénibles (p. 80).

À notre connaissance la durée légale du travail est toujours à 35 heures (site du ministère du Travail). Ce qui a changé, c'est le nombre d'heures supplémentaires que le patron peut imposer. Actuellement les 8 premières heures supplémentaires sont majorées de 25 %, 50 % pour les suivantes.



Yannick Jadot

● Réduire le temps de travail tout au long de la vie : travailler moins à des moments choisis (congés sabbatiques, congé parental, formation, engagement associatif, volonté de temps partiel) avec le lancement d'une convention citoyenne sur la question du temps de travail pour préparer une négociation interprofessionnelle qui fixera les modalités de mise en œuvre de cette ambition (p31).

Anne Hidalgo

● Sans modifier la durée légale, la candidate socialiste veut inciter les entreprises qui le souhaitent à avancer vers la réduction du temps de travail (proposition 5).

Les entreprises vont se précipiter !

Seul Fabien Roussel propose de réduire le temps de travail à 32h !

Chômage

Fabien Roussel

● **Éradiquer le chômage. Il s'agit de mettre en place la Sécurité d'Emploi et de Formation** avec la création d'un nouveau service public de l'emploi et de la formation. Tous les jeunes dès la sortie du parcours scolaire, et tous les salarié.e.s, seront inscrit.e.s à un nouveau service public de l'emploi et de la formation, comme, aujourd'hui, on est inscrit à la Sécurité sociale. Chacun pourra passer, avec ce service public et avec son employeur, une convention de sécurisation individuelle qui lui assurera d'être soit en emploi, soit en formation (Compte personnel de formation déplafonné et profondément transformé) avec maintien de la rémunération (proposition 6) ;

● cette réforme de grande ampleur s'assurera grâce aux changements de pouvoirs dans les entreprises (proposition 6) ;

● des conférences permanentes pour l'emploi et la formation, la transformation écologique, dans lesquelles toutes les forces économiques et sociales seront représentées, définiront les objectifs immédiats et à 5 ans de créations d'emplois, de formations (proposition 5) ;

● un fonds national et des fonds régionaux pour l'emploi et la formation seront créés. Ils seront le bras financier des conférences permanentes... Leur mission sera d'obtenir des banques qu'elles accordent en priorité leurs crédits à des projets répondant à des critères précis en matière de développement de l'emploi (proposition 114)

● la rémunération en formation sera financée par une nouvelle cotisation employeur ;

une conférence nationale et des conférences régionales détermineront rapidement des objectifs précis de créations d'emplois dans le public comme dans le privé, les formations nécessaires et les financements par le crédit et par une nouvelle utilisation des profits des entreprises (propositions 6-7)

● le renforcement des pouvoirs des salariés dans les entreprises permettra d'imposer ces créations d'emploi ;

● plus spécifiquement pour les jeunes, le contrat CDI et la titularisation deviendront la norme (proposition 38)



- le service public de l'emploi proposera une formation qualifiante à chaque jeune éloigné du travail (proposition 39) ;
- un système de prérecrutement sera ouvert à des jeunes niveau brevet, rémunérés durant leur formation comme fonctionnaires-stagiaires avec engagement pour 10 ans (proposition 40) ;
- Les aides publiques aux entreprises seront conditionnées à l'embauche de jeunes en CDI (proposition 41) ;

Dans les propositions portées par Fabien Roussel on voit bien la cohérence entre :

*** l'objectif d'éradiquer le chômage, (avec la formation pour réguler l'emploi et le rendre plus efficace) ;**

*** le rôle important des nouveaux pouvoirs aux salariés et aux organisations syndicales ;**

*** l'accès aux moyens financiers avec la possibilité de faire financer par le crédit des banques le développement de l'emploi.**

Jean Luc Mélenchon

- L'objectif est le plein emploi (tête de chapitre) (p79)
- Tout chômeur de longue durée se verra proposer d'être embauché au moins au Smic -revalorisé- dans un secteur d'urgence (transition écologique ou action sociale) (p79)

Il y a actuellement 2,647 millions de privés d'emploi inscrits à pôle emploi depuis plus d'un an (dont 1,025 M depuis plus de 3 ans). Quasiment la moitié des chômeurs (49,3 %).

Cela représente 46,5 milliards d'euros de dépenses par an sur la base du smic net revalorisé par Jean-Luc Mélenchon. À charge de l'État ? Mais les patrons pourront continuer à « faire leur boulot de patron » (Jean-Luc Mélenchon), c'est à dire licencier.

Le plein-emploi, ce n'est pas l'éradication du chômage mais un chômage au taux qui équilibre le marché du travail, soit au moins 5 % au sens de l'OIT. Le taux de chômage était de 8,1 % à la fin du troisième trimestre 2021. Cela correspond à 5 871 200 inscrits à pôle emploi au 3^e trimestre en catégories A, B, C, dont 2 270 400 en catégorie A. Une simple péréquation pour atteindre les 5 % de chômeurs montre que le plein emploi c'est l'acceptation de 3 624 198 chômeurs dont 1 401 481 en catégorie A !

- Jean-Luc Mélenchon propose aussi une « sécurité sociale professionnelle » permettant de conserver ses droits (droit à la formation, aux congés, à l'ancienneté...) et permettant aux chômeurs de choisir le domaine de leur formation (p. 87).

Il s'agit d'une reprise partielle du projet CGT de sécurité sociale professionnelle. Curieusement, il annonce qu'ainsi, par on ne sait quel miracle, le travail serait rendu indépendant du capital (p 87).

Comment le fait de conserver d'un contrat à l'autre ses droits de formation, de congés, d'ancienneté, tout en restant exposé à l'épée de Damoclès du licenciement, va-t-il supprimer le lien de subordination du salarié vis-à-vis du patron ?

- Son programme prévoit le droit à 36 heures de formation par an (p87)

contre 20 heures actuelles !

- Il veut repenser la formation tout au long de la carrière avec les objectifs écologiques du pays (p 126).

36h de formation par an, c'est mieux que 20 mais cela reste largement insuffisant pour élever sa qualification (cela reste du saupoudrage) ou changer de filière. Pour les chômeurs qui choisiront leur domaine de formation (pas les autres ?), comment se remettre en selle avec si peu (même avec des droits non utilisés et donc cumulés sur plusieurs années) après plus d'un an de chômage ?



- Service citoyen obligatoire avant 25 ans de 9 mois, payé au Smic (p 129)

Quid du jeune qui n'a pas terminé ses études et de celui qui a trouvé un emploi? Cela ne va-t-il pas conduire à remplacer des emplois par le travail des jeunes ?

- Instaurer un « emploi spécifique jeune » d'une durée de 5 ans dans le secteur non marchand et public pour éliminer le chômage des jeunes (p102)

C'est le retour aux emplois jeunes créés par M. Aubry en 1997 qui dureraient aussi 5 ans et faisaient partie des contrats aidés. Dispositif supprimé en 2002 par François Fillon.

- Lancer de grands chantiers écologiques, créateurs d'emplois (plusieurs centaines de milliers d'emplois) qui vont réduire le chômage (p 81).

Quels emplois et quels financements? Il n'est pas question ici d'obliger des patrons à des investissements pour produire autrement mais d'actions gouvernementales. Ainsi, l'État va mettre l'argent sur la table (comme le fait le gouvernement Macron) sous prétexte de protéger les emplois jugés utiles aux profits de demain. En réalité, rien ne permet de croire que le patronat, obsédé par la baisse du coût du travail, procédera aux embauches espérées.

- Interdire les licenciements boursier et économiques pour les entreprises qui versent des dividendes (p. 93).

Les licenciements économiques sont très minoritaires dans les entrées à Pôle Emploi (9%). Et on continue à autoriser les autres licenciements? Encore une fois, n'est-ce pas les pouvoirs exorbitants du patronat et de la finance qui sont en cause ?

Chômage

Yannick Jadot

- droit à la reconversion pour les métiers en transition

La transition écologique implique d'importantes les secteurs des transports, de l'aéronautique, de l'agroalimentaire et de l'énergie. Dans les territoires concernés signature avec les collectivités locales, les entreprises et les partenaires sociaux un Contrat de sécurisation des transitions professionnelles qui offrira un droit à la reconversion des travailleurs.euses. (p31)

En fait, ce dispositif existe déjà : créé en 2011, le contrat de sécurisation professionnel (CSP) est destiné aux salariés licenciés pour motif économique et vise à favoriser leur reconversion. À voir comment par exemple, la fermeture des hauts-fourneaux n'en entraîne pas moins la mise au chômage de centaines de salariés, ces contrats de sécurisation ne nous rassurent pas vraiment.

- « Nous lutterons contre le chômage de longue durée par des dispositifs adaptés aux territoires » (p31)

Lesquels ?

- « Pour travailler moins pour vivre mieux et travailler moins à des moments de vie choisis » (congé sabbatique, congé parental, formation, engagement associatif, volonté de temps partiel), Yannick Jadot veut lancer une convention citoyenne sur la question du temps de travail pour préparer une négociation interprofessionnelle qui fixera les modalités de mise en œuvre de cette ambition (p31)

Les exemples donnés font plus penser à des aménagements du temps de travail dans certaines circonstances qu'à une réduction du temps de travail qui de fait, n'est pas annoncée.



Anne Hidalgo

● négociation par les partenaires sociaux d'une assurance chômage universelle, accessible aux jeunes, sécurisant les transitions professionnelles, facilitant la formation continue, et permettant de faire face aux grandes mutations (changement climatique, révolution numérique, vieillissement de la population) (proposition 4)

Le patronat qui n'a de cesse de réduire les droits des salariés, touché par la grâce !

● « Le temps de chômage deviendra réellement un temps d'activité au service du projet professionnel grâce à des bilans de compétence et à la formation tout au long de la vie » (proposition 4)

La formation tout au long de la vie ou durant « le temps du chômage »? Au delà d'un effet d'annonce qui mélange « périodes de chômage » et « tout au long de la vie », on ne voit pas bien quels seront les droits des salariés à ce sujet, et quels moyens seront mis en œuvre pour les chômeurs ;

● Relocalisation des activités économiques comme moteur de la transition écologique en commençant par les plus stratégiques (proposition 4) ;

● Pour aider les entreprises en difficulté relevant d'industries d'avenir ou stratégiques, création d'un fonds pour la réindustrialisation et l'emploi local doté de 3 milliards d'euros (apportés par l'État, la Banque des territoires, les régions et des investisseurs privés) qui investira dans leur capital (proposition 51) ;

● Création d'un livret de développement industriel par l'écologie afin de flécher l'épargne des Français vers les projets industriels créateurs d'emplois et décarbonant notre économie. (proposition 51) ;

● Création d'emplois aidés et d'emplois verts pour les chômeurs, généralisation de l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » (proposition 55).

A propos de territoires zéro chômeur, le comité national CGT des privés d'emploi a une analyse de cette expérimentation très négative : « décalage important entre l'impressionnante propagande pour le dispositif et son élargissement au regard du nombre relatif d'emplois créés et des atteintes aux droits de ces salariés. Si l'expérimentation s'étend de 10 territoires actuellement à plus de 200 comme proposé, on passera alors d'une entreprise idéologique à une entreprise de remise en question globale des droits collectifs des travailleurs ».

Chômage

Droits et pouvoirs dans l'entreprise

Fabien Roussel

● Les droits nouveaux d'intervention porteront sur l'organisation du travail (dont le télétravail) la gestion et les orientations stratégiques de l'entreprise... Les nouveaux droits incluront le droit de veto suspensif sur les projets de restructuration et les licenciements... Ceux-ci (les salariés) pourront obtenir la prise en compte de leurs projets de créations d'emplois, en faisant appel au crédit bancaire pour les financer. Il sera prévu un droit de préemption en cas de vente de l'entreprise, avec la possibilité si les salariés le décident de reprendre la maîtrise sous forme de coopérative ;



- c'est adossée à ces droits nouveaux que la présence accrue d'administrateurs et d'administratrices salarié.e.s pourra influencer les choix stratégiques (proposition 4) ;
- Ces pouvoirs comporteront un droit d'alerte pour dénoncer les projets de délocalisation, de suppression et de précarisation des emplois, et ils permettront d'obtenir leur suspension. Avec l'accès à un crédit bancaire bonifié, ils ouvriront également aux salariés un droit d'initiative afin de faire prendre en compte par les directions et les pouvoirs publics, des projets alternatifs de développement des activités (pt 59).
- Tous les plans sociaux et les licenciements seront suspendus...Les directions d'entreprises, les représentants des salarié.e.s, les élu.e.s locaux et les établissements bancaires seront réunis sous l'accès à un crédit bancaire bonifié, ils ouvriront également la responsabilité des préfets. A partir de l'examen des situations, il leur reviendra d'annuler les licenciements et de permettre la réalisation des projets proposés par les salariés (pt3).

-Les nouveaux droits permettront donc d'agir en amont de la survenue de problèmes et donc d'éviter nombre d'entre eux. Si malgré tout les problèmes surgissent, les salariés pourront par leurs propositions agir avec des propositions et les moyens financiers correspondants, pour les résoudre.

Jean Luc Mélenchon

- Accorder aux comités d'entreprise un droit de veto suspensif sur les plans de licenciements et de nouveaux droits de contrôle sur les finances de leur entreprise (p89)

Que fait-on une fois que les salariés ont voté ce droit de veto ? C'est le blocage ? Que faire si ces licenciements résultent d'une absence d'investissements récurrente provoquant une obsolescence de l'appareil productif, que faire s'il s'agit de baisses de commandes, de délocalisation d'une partie de l'activité, etc. ?

D'où l'importance de la proposition du programme de Fabien Roussel, bien au-delà du droit de veto, de proposer des solutions alternatives qui peuvent être rendues obligatoires pour l'employeur avec si nécessaire les financements par un crédit dont l'intérêt peut être abaissé à zéro et même dans certains cas être négatif ! Il ne s'agit pas seulement de s'opposer à des décisions patronales : il s'agit d'imposer, par la lutte et par de nouvelles institutions, des décisions répondant à de nouveaux critères d'efficacité économique, sociale et écologique, opposés au critère de la rentabilité capitaliste.

Les droits de contrôle des finances de l'entreprise ont été réduits très fortement par les différentes lois des gouvernements Sarkozy, Hollande, Macron. Il faut annuler ces lois.

- Donner plus de pouvoirs aux salariés lors des procédures de redressement et de liquidation d'entreprise et instaurer le droit à un vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprise ou des projets stratégiques (p89)

Donner plus de pouvoirs quand l'entreprise coule ? C'est bien en amont et de façon permanente que les salariés et leurs organisations syndicales doivent maîtriser ces pouvoirs comme le prévoit le programme de Fabien Roussel.

Un vote de défiance ? Cela va sûrement faire trembler les PDG de Renault, de Total, de Carrefour et de quelques autres ! Morts de peur !

- Droit de préemption pour permettre aux salariés de reprendre leur entreprise sous la forme d'une coopérative (p89)

À peu près tous les candidats de gauche proposent ce droit. Mais cela n'a de sens que s'il existe des moyens d'obliger les banques à financer les projets de ces entreprises et le cas échéant d'obliger les donneurs d'ordre, bien souvent responsables des difficultés de ces PME et TPE, à assurer la continuité des charges de travail.



*Si cela peut s'appliquer aux petites entreprises en liquidation, on voit mal des grandes entreprises, de grands groupes dont les actionnaires sont d'origines diverses se transformer en coopératives. Fabien Roussel prévoit d'en nationaliser certaines mais son programme prévoit pour toutes, sur le territoire français, des droits nouveaux. **La régulation des besoins d'emplois ne se fera plus par le chômage mais par la formation rémunérée.***

Ces propositions interviennent quand le corps est gangrené mais, dans le programme de Jean-Luc Mélenchon, les salariés sont dépourvus de moyens pour infléchir en amont les décisions qui conduisent à la liquidation de leur entreprise. En dernier recours, la préemption de l'entreprise apparaît comme l'ambulance qui va la sauver.

Yannick Jadot

- Donner aux salarié·e·s-citoyen·ne·s le pouvoir d'agir : La moitié d'un conseil d'administration ou de surveillance des grandes entreprises sera composé de représentant·es de salarié·es pour les entreprises de plus de 2000 salariés, 1/3 pour 500 à 2000.

- Sur le modèle allemand. Un chèque syndical.-Le dialogue social sera renforcé grâce à l'instauration d'un Chèque syndical qui permettra à chaque salarié·e de soutenir financièrement le syndicat de son choix.

Décidément, EELV et son candidat Yannick Jadot aiment beaucoup le modèle allemand. Nous, nous aimons le modèle français qui nous a permis d'obtenir la Sécurité sociale, la retraite à 60 ans (remise en cause par les gouvernements Sarkozy, Hollande et Macron), les comités d'entreprise etc.

Avec la loi de démocratisation de secteur public et nationalisé de 1983 (lois Auroux) un tiers des membres du conseil d'administration étaient présenté par les organisations syndicales et élus par le personnel. Cela a présenté un certain intérêt : nouveaux élus avec de nouveaux moyens notamment pour s'adresser aux salariés (suivant les entreprises). Cela avait ses limites aussi : des votes sans qu'on ait toutes les informations, sans qu'on puisse accéder à celles-ci en amont des réunions du CA, sans qu'on puisse faire appel à des experts comptables et surtout aucun moyen d'infléchir quoi que ce soit de la stratégie de l'entreprise. Et 50 % des administrateurs ne font pas avancer le schmilblick puisque les élus des syndicats réformateurs votent quasi-systématiquement avec le patron.

Avoir des administrateurs est un peu plus efficace si on peut intervenir au cœur de chacune des entreprises !

Hidalgo

- De vrais droits pour les salariés des petites entreprises : demander aux partenaires sociaux de mettre en place un système d'œuvres sociales et culturelles mutualisées permettant à tous les salariés des petites et moyennes entreprises de bénéficier des avantages qui existent dans les grandes entreprises, grâce à l'action des comités d'entreprise (proposition 6)

Vouloir que tous les salariés bénéficient des comités d'entreprises est une chose, réduire le droit des salariés à cela ? Le petit bout de la lorgnette dans toute sa splendeur !



- La réussite collective(...) passe par une plus grande association des salariés aux décisions de l'entreprise. Les entreprises de plus de 1 000 salariés devront compter 50 % d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration et de surveillance, ainsi que dans les comités qui en procèdent. Cette part sera de 33 % dans les entreprises de moins de 1 000 salariés (proposition 53)

Pour la candidate PS, les droits des salariés se résument à donner à tous un accès égal aux œuvres des comités d'entreprise. Surtout rien qui limite les pouvoirs du patron. Dans ces conditions, les administrateurs sont un leurre. Elle parle aussi, ce qui est grave, d'association des salariés aux décisions de l'entreprise et non de droits nouveaux d'intervention des salariés dans les gestions.

Sur administrateurs, même remarque que pour Yannick Jadot.

Financements

Fabien Roussel

- s'attaquer au coût du capital, et la dictature de la finance, et prendre le pouvoir sur l'utilisation de l'argent.

Les objectifs énoncés précédemment ont un coût : 300 milliards d'euros pour les finances publiques, autant pour les entreprises privées. Il ne suffira donc pas de redistribuer autrement les richesses produites par les salariés ni de mettre un terme à l'évasion fiscale, même si cela y participe !

Il faut donc au cours du mandat augmenter massivement ces créations de richesses. C'est une nouvelle croissance fondée sur le développement des capacités humaines, et non la « croissance » capitaliste fondée sur l'accumulation de capital matériel et financier au détriment des deux sources de la richesse : la nature et le travail humain. Pour cela, il faut augmenter massivement le nombre d'emplois.

Mais ces emplois ne sont pas destinés à faire des petits boulots non qualifiés, comme le préconise Jean-Luc Mélenchon avec ses embauches des chômeurs longue durée, ou avec les emplois jeunes (Jean-Luc Mélenchon, Y Jadot et A Hidalgo). Beaucoup plus d'emplois, mais des emplois de plus en plus formés, de plus en plus efficaces pour la production comme pour les services publics. À terme, tous en emploi ou en formation !

C'est l'effet dynamique de ce programme qui transforme les chômeurs en créateurs de richesses. Des gens qui consomment plus et mieux, qui paient des impôts, couplé à l'augmentation du PIB, c'est beaucoup plus de richesses pour répondre aux besoins du pays.

- **Faire des crédits bancaires le levier d'un nouveau modèle de développement**

Systématiquement, toutes les mesures suivantes se feront dans un cadre différent d'expériences passées puisqu'elles seront accompagnées des droits nouveaux réalisant la conquête d'un fonctionnement démocratique.



- Le bras financier de cet objectif, ce sont le Fonds national et les fonds régionaux pour l'emploi et la formation pour obliger les banques à accorder leurs crédits en fonction de critères précis (proposition 114).
- nationalisation de groupes stratégiques qui contreront les logiques financières mises à l'œuvre (proposition 115).
- un pôle financier public sera constitué avec la nationalisation des grandes banques privées pour imprimer au crédit bancaire cette orientation nouvelle nécessaire au développement de l'emploi (proposition 116) ;
- réforme profonde des banques mutualistes pour leur redonner leur vocation « sociale et solidaire » (proposition 117) ;
- mise en place d'un dispositif de crédits à taux très bas, voir négatifs pour les PME TPE qui créent des emplois et créent de la valeur ajoutée permettant d'augmenter les salaires (proposition 118) ;
- Il ne suffit pas d'accorder un droit de préemption aux salariés pour reprendre leur entreprise. **Ce droit sera accompagné par le soutien financier des banques (mutualistes débarrassées de leur financiarisation, pôle financier public ...)** (pt 117)
- réorientation des fonds prêtés par la BCE à nos banques à -1 % pour leur refinancement. Ils seront réservés aux crédits favorables à l'emploi et à la formation (proposition 119). Ils n'iront plus aux crédits qui financent les délocalisations, les investissements destinés à supprimer des emplois ou ceux qui portent atteinte au climat, à la biodiversité, à l'environnement ;
- création d'un fonds de 250 milliards d'euros, géré par la Caisse des Dépôts et financé par la BCE, pour le développement des services publics (proposition 120) ;

Réforme radicale de la fiscalité des entreprises pour la rendre économiquement efficace :

- renforcement, progressivité et modulation de l'impôt sur les sociétés. Création d'un impôt territorialisé sur le capital des entreprises. Suppression du CICE et des autres exonérations fiscales nuisibles à l'emploi et à l'efficacité des entreprises (propositions 121 à 123) ;
- réaffirmation du financement de la Sécurité par les cotisations. Modulation de celles-ci en fonction de l'évolution de la masse salariale de l'entreprise. Prélèvement sur les revenus financiers des entreprises pour contribuer au financement des retraites et de l'assurance maladie dans les premières années du quinquennat (proposition 124) ;
- une fiscalité des ménages plus juste : progressivité de l'impôt sur le revenu, rétablissement et triplement de l'ISF, progressivité des droits de succession.

D'autres mesures interviendront aussi (propositions 125 à 128) faisant intervenir la Caisse des dépôts, le retour de l'impôt sur la fortune, la baisse de la TVA, la lutte contre la fraude fiscale etc.

Jean Luc Mélenchon

- Partage des richesses. Jean-Luc Mélenchon prévoit de revenir sur les privatisations des aéroports, des autoroutes, de la Française des jeux (p. 93)



- créer une mission spéciale dressant le bilan des faveurs fiscales, des privatisations et des abandons de fleurons comme Alstom, Alcatel, EADS depuis 3 décennies pour permettre la mise en examen et la détention préventives des suspects (p 93).

C'est oublier un peu vite que Jean-Luc Mélenchon a été ministre du gouvernement qui a le plus privatisé (avec aussi des ouvertures de capital engageant le processus), notamment certains de ces fleurons qu'il défend aujourd'hui comme EADS ex-Aérospatiale, dont les actifs ont été sous-estimés pour la fusionner avec Matra. La responsabilité des ministres n'est-elle pas engagée ?

- Séparer les banques d'affaires et de détail (p. 94).

S'en tenir à cette proposition sans imposer une nouvelle sélectivité de la politique monétaire, c'est admettre et accepter qu'il y ait des banques » gérées selon les critères capitalistes de rentabilité au service des actionnaires qui travaillent pour développer l'économie et des banques « d'affaires » qui pourraient continuer à spéculer, à aider les entreprises à délocaliser, bref jouer contre l'emploi et contre l'économie pour les profits.

Nous devons exiger de toutes les banques un comportement vertueux avec des critères de service public d'efficacité économique, sociale et écologique. C'est une des clés de réussite d'une politique de gauche !

Et nous devons avoir l'exigence que la BCE qui refinance actuellement à des taux négatifs les crédits bancaires des banques le fasse avec des exigences sur l'utilisation de cet argent.

- Socialiser des banques généralistes, en vue de financer les très petites entreprises TPE sur des critères sociaux et écologiques (p. 95)

Qu'entend-on par « socialiser » ? Qu'entend-on par « banques généralistes », alors qu'on prévoit de les dissocier en banques d'affaires et en banques de dépôt ? Ce programme abandonne des pans entiers de l'économie aux mains du capital.

- ...il faut protéger l'économie réelle des agissements de ces spéculateurs en reprenant le pouvoir sur la finance (p. 96) ;

Et la mesure clé correspondante :

- établir de nouveaux indicateurs de progrès humain pour mettre l'économie au service des objectifs et des critères de bien-vivre (santé, éducation etc) (p96)

Les moyens :

- moduler l'impôt selon l'usage des bénéfices pour encourager l'investissement en France...
- interdire la distribution de dividendes supérieurs aux bénéfices (p. 96)

Toutes ces mesures mises bout à bout ne suffisent pas à définanciariser l'économie. Elles ne remettent pas en cause l'essentiel des pouvoirs exorbitants de la finance dans les entreprises, tout au plus prétendent-elles écorner à la marge les milliards de profits distribués aux actionnaires. Sans pouvoirs réels et décisionnels des salariés, les grands groupes pourront délocaliser (avec l'aide des banques d'affaires). Ils pourront supprimer des emplois afin d'augmenter les profits distribuables aux actionnaires. C'est déjà ce que font nombre d'entreprises.



Yannick Jadot

- rétablissement de l'ISF et d'un "impôt climatique sur la fortune qui taxera les patrimoines supérieurs à deux millions", ce qui rapporterait 15 milliards d'euros (p27)
- Lutte avec force contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux (p26)
- L'impôt sur les successions sera payé en fonction de ce que chacun perçoit tout au long de sa vie, quel que soit son lien de parenté avec les donateurs, et à partir d'un seuil de 200000€ (p26)
- Création d'un impôt climatique sur la fortune, qui taxera les patrimoines supérieurs à 2 M€ et comportera un bonus-malus selon l'impact des actifs financiers et immobiliers sur le climat, qui rapportera au moins 15 Mds€ (p27)
- Réduction de la TVA à 5,5 % pour les transports collectifs et les services de réparation, à 0 % pour l'alimentation biologique. Nous l'augmenterons à 20 % pour les transports polluants (p27)
- Mettre fin à la course au moins-disant fiscal, en exigeant l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés en Europe, en portant à 25 % le taux minimum de taxation des multinationales. Un bonus-malus climatique sera introduit dans la fiscalité des entreprises en fonction de la nature des activités. Rétablissement des impôts de production supprimés en 2021, afin d'alimenter un fonds de soutien aux mutations et à l'innovation industrielle avec les conseils régionaux (p27)
- Suppression de la "flat-tax" pour aligner les revenus du capital sur ceux du travail (p29)

Aménager l'existant, rajouter quelques taxes... le tout tourné uniquement sur des préoccupations climatiques d'un point de vue des Verts, on est loin des propositions de Fabien Roussel qui visent à éradiquer le chômage, augmenter les salaires, développer les services publics pour répondre aux nombreux besoins de la population et s'attaquent pour ce faire au capital. Les propositions de financement ne sont donc pas du même monde à construire !

Anne Hidalgo

- un Fonds doté de 3 Mds€ apporté par l'État, la Banque des territoires, les régions et des investisseurs privés pour reprendre et accompagner temporairement des entreprises en difficulté relevant d'industries d'avenir ou stratégiques (pt51)
- Pour développer l'économie sociale et solidaire, démultiplier les possibilités de financement en réformant le crédit impôt recherche et en mobilisant la Banque publique d'investissement.
- Renforcer l'économie circulaire en mettant en place un taux de TVA réduit sur les produits issus du recyclage et du réemploi... et en lançant un grand plan de développement des achats publics circulaire avec les collectivités. (pt55)
- Mettre la finance et les GAFAM au service de la transition écologique... Imposer, par la loi, aux banques et aux assurances une pénalité sur l'investissement dans les énergies fossiles et polluantes (pt 57)
- Impôt sur la fortune climatique 5Mds€/an (p41)
- impôt sur les successions pour 95 % des français et augmentation des autres (> à 2M€) =8Mds€ (p41)
- Réforme de la fiscalité des multinationales (+ 6 Mds€/an) (p41)
- Lutte contre la fraude fiscale (6 Mds€) (p41)

Les financements proposés par Anne Hidalgo sont à la mesure du reste de son programme : aucune ambition pour l'emploi, pour les salaires, on ne change rien sur les pouvoirs dans l'entreprise. Elle aligne des ressources sans crédibilité au point que ce qu'elle annonce récupérer sur la fraude fiscale (6 milliards d'euros) est inférieur à ce qu'a récupéré le gouvernement Macron en 2020 (7,6 milliards d'euros) et très loin des estimations de fraude fiscale qui sont estimées entre 80 et 100 milliards d'euros